

Un Arabe Shagya monté pendant une épreuve d'endurance

D'origine américaine, répandus au Royaume Uni, en Australie, en Allemagne fédérale et en France, les raids d'endurance font parcourir de très longues distances à des chevaux selon un itinéraire prédéterminé.

• Le principe

C'est une compétition qui se déroule en extérieur. Il s'agit d'épreuves courues au chronomètre sur un itinéraire imposé et balisé, avec des contrôles vétérinaires avant, pendant et après l'épreuve.

Les épreuves à vitesses imposées sont destinées aux cavaliers de club (cinquième catégorie), en vue de les familiariser avec les épreuves d'endurance. Ce type d'épreuve est couru sur des distances de 20 à 30 kilomètres pour les qualificatifs, de 40 à 60 kilomètres pour les épreuves régionales. Le classement des concurrents dans ces épreuves s'effectue par rapport à l'attribution de points calculés suivant la réglementation spécifique.

Les épreuves de vitesses libres se divisent en épreuves pré-nationales et nationales instaurées pour mesurer la progression des chevaux et des cavaliers sous contrôle vétérinaire. Les épreuves nationales s'effectuent sur plusieurs épreuves longues distances (90 à 2 fois 100 kilomètres).

Le classement des épreuves à vitesse libre s'effectue au chronomètre en tenant compte des chevaux et cavaliers ayant terminé l'épreuve à une vitesse supérieure ou égale à la vitesse minimale imposée. Les ex-æquo sont départagés au profit du cheval ayant la plus basse fréquence cardiaque au contrôle vétérinaire final.

• Les participants

Un parcours d'endurance, même de 20 kilomètres, est une épreuve sportive pour laquelle le cheval comme le cavalier doivent être préparés. Il faut que le cheval ait un dressage et un entraînement adéquat. Le cavalier doit avoir une autonomie équestre suffisante et une bonne connaissance de son cheval et des règles de la compétition. Une bonne préparation assure de meilleures performances et une garantie de longévité au cheval.

La progression se fait sur le terrain, aucun examen ou « Galop » n'est nécessaire (sauf pour les épreuves « club » ou le galop 2 est impératif). A l'issue d'une épreuve, lorsque tous les critères vétérinaires ont été satisfaits et que la vitesse moyenne de l'épreuve a été respectée (quelque soit le classement), le cavalier et le cheval se trouvent qualifiés pour participer à l'épreuve de niveau supérieur.

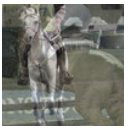
Pour s'inscrire à une épreuve d'endurance il faut être en possession de la licence fédérale de pratiquant et d'une licence de compétition correspondant au niveau de l'épreuve (elle s'obtient auprès des clubs affiliés à la Fédération Française d'équitation), en effet, aucune licence ne peut être délivrée sur place.

Les critères d'inscription pour le cheval sont :

- Avoir un livret d'identification avec vaccinations à jour (grippe).
- Etre inscrit sur la liste A des chevaux de sports.
- Etre entraîné en fonction de l'épreuve (distance, vitesse et dénivelés).
- Savoir trotter en main et se laisser examiner par un vétérinaire.

Les critères d'inscription pour le cavalier :

- Connaître le règlement des épreuves d'endurance.
- Reconnaître approximativement « le train » dans lequel il court.



- Veiller à la régularité de sa vitesse.
- Savoir prendre la fréquence cardiaque du cheval et contrôler sa récupération.
- Connaître la manière de rafraîchir un cheval pendant l'effort.
- Savoir présenter un cheval au contrôle vétérinaire.
- S'entourer d'une équipe d'assistance pour s'occuper du cheval sur le parcours.

• Le déroulement

Dès son arrivée sur le site, le cavalier doit se présenter à service organisateur qui lui remet son dossard, sa carte du parcours, sa carte de route pour l'équipe suiveuse, ainsi que la carte vétérinaire de son cheval. Il profite de ces différentes étapes pour repérer l'aire de contrôle vétérinaire, les points d'eau et les lignes de départ et d'arrivée.

Il doit aussi se renseigner sur le balisage utilisé, les difficultés particulières qu'il peut rencontrer sur la piste et s'informer du nombre exact de kilomètres à parcourir. Il existe dans cette compétition une tolérance quant au nombre exact de kilomètres, cette marge s'étalant entre 2 et 15 kilomètres en fonction du type d'épreuve.

Il est particulièrement important, pour le cavalier, de connaître la distance à parcourir puisqu'elle lui permet de calculer la vitesse moyenne qu'il doit maintenir sur la piste et ainsi de déterminer sa fourchette horaire.

Avant de prendre le départ, le cavalier doit se présenter au contrôle vétérinaire pour s'assurer que l'état de santé du cheval lui permet de participer à l'épreuve.

Après des exercices d'assouplissement et de détente très souvent au pas, le couple cavalier et cheval se présente au responsable sur la ligne de départ, et celui-ci inscrit sur sa carte son heure de départ. Sur certains parcours, la vitesse est imposée, les départs se font donc en décalé. Le fait de partir seul ou en groupe est sous l'appréciation du cavalier, par contre sur les parcours à vitesse libre, les départs se font groupés. Le départ de la course se fait au lancement du chronomètre.

La principale difficulté de la première boucle est la gestion de l'enthousiasme du cheval trop content de pouvoir courir, et qui risque de se fatiguer inutilement en début de course, ce qui peut lui faire manquer de forme pour la finir.

L'équipe suiveuse, qui est chargée de rafraîchir cheval et cavalier tout au long de la course, est rejoint par le cavalier tout les cinq kilomètres environ.

Le franchissement de la ligne d'arrivée de l'étape déclenche l'arrêt du chronomètre sur une épreuve à vitesse imposée. Le cavalier dispose alors d'une heure avant son second départ. Au bout de 30 minutes d'arrêt, il doit se représenter au contrôle vétérinaire pour vérifier l'état de son cheval avant d'attaquer une nouvelle boucle. Par contre, sur une épreuve à vitesse libre, le chronomètre continue de tourner après le franchissement de la ligne d'arrivée de l'étape. Il ne s'arrête que lors de l'entrée du cavalier et du cheval dans l'aire de contrôle vétérinaire. Les boucles suivantes se déroulent de la même façon que la première boucle.

À la fin de la course, le responsable du chronomètre inscrit l'heure d'arrivée et le cavalier a 30 minutes pour présenter son cheval au contrôle vétérinaire qui se déroule de la même façon que les contrôles précédents.

Si le cheval réussit sa course dans le temps imparti et qu'il a passé tous les contrôles vétérinaires avec succès, il est qualifié sur la distance et peut prétendre s'engager sur une épreuve de difficulté supérieure.